



## FO ESR 42

Syndicat de la FNEC-FP FO

Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1

e-mail : [fo@univ-st-etienne.fr](mailto:fo@univ-st-etienne.fr) – Site : <http://fnecfpfo42.fr/foesr42>

---

### ***I*dex, Université-cible de Lyon, fusion, disparition de l'UJM : une série de revers pour le projet, un espoir pour les personnels et les étudiants !**

La présidente communique de façon lénifiante sur la poursuite de la fusion. Or le projet est en réalité en train de vaciller. Rappelons la chronologie des événements :

- 2 décembre 2019 : communiqué annonçant le résultat positif de l'audition par le jury Idex
- 3 décembre : présentation des statuts de l'UC (Université-cible) au CHSCT (rejet)
- 4 décembre : présentation des statuts de l'UC au CT (rejet)
- 4 décembre : envoi d'un mail par la présidente à tous les personnels et étudiants, avec un lien vers lesdits statuts
- 5 décembre : dépêche AEF précisant que le jury Idex a de très fortes réserves sur la place de l'ENS dans l'UC, l' « intégration » de l'ENS étant insuffisante
- 6 décembre : Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne et président de la métropole, rend publique une lettre à la présidente dans laquelle il critique le projet de fusion
- 9 décembre : modification de l'ordre du jour du CA du 16 décembre (la question du vote des statuts disparaît)
- 10 décembre : un mail présidentiel annonce à l'ensemble des personnels et étudiants le report du vote des statuts
- 8 janvier 2020 : Robert Fouquet, ancien président de l'UJM, critique le projet de fusion dans le *Progrès*
- 28 janvier 2020 : Régis Juanico, député, interpelle le gouvernement sur la disparition de l'Université Jean Monnet comme établissement autonome, doté d'une personnalité juridique et morale.

C'est donc une véritable série de revers que viennent de subir les partisans de la fusion, d'autant plus graves qu'ils ne s'y attendaient pas.

Alors que la présidente avait annoncé triomphalement le résultat de l'audition par le jury de l'Idex et avait dans la foulée présenté les statuts de l'UC au CT et au CHSCT (qui les ont rejetés), la présentation de ces mêmes statuts a dû être retirée de l'ordre du jour du CA du 16 décembre. Entre temps en effet avait été dévoilé, dans un premier temps par une dépêche AEF, le contenu de l'avis du jury Idex, beaucoup moins favorable qu'annoncé. En outre le maire de Saint-Etienne et président de la métropole rendait publique une lettre à la présidente dans laquelle il indiquait s'opposer au projet de fusion tel que prévu, dénonçant un « processus [...] quelque peu tronqué » et demandant à « surseoir » à l'adoption des statuts.

Les exigences exprimées au niveau national (avis de l'Idex, qui reflète aussi les exigences de la « tutelle » ministérielle) et au niveau local (mairie et métropole, prenant enfin conscience des dangers du projet) ont donc contraint les partisans de la fusion à reculer. Or ces exigences sont contradictoires : là où le jury de l'Idex demande à ce que soit refusée toute autonomie à l'ENS (tout en refusant également le droit de veto qui devait protéger les intérêts de la faculté de droit stéphanoise), le maire Perdriau réclame au contraire des garanties pour Saint-Étienne.

Le projet est donc en très sérieuse difficulté, d'autant plus que rien ne dit que les personnels de l'ENS accepteront de renoncer à leur indépendance : son directeur, **Jean-François Pinton, annonce depuis des années qu'il retirera l'école du projet si son indépendance est mise en cause !**

De plus, comme la présidence a dû le concéder en répondant aux élus des listes « Sauvons l'UJM ! Non à la fusion ! » soutenues par FO ESR 42 et la CGT FERC-SUP 42 lors du CA du 16 décembre, un projet d'Université-cible limité à une simple intégration des trois universités rendrait le projet sans intérêt, c'est-à-dire concrètement caduc, ouvrant ainsi la voie à la possibilité de la survie de l'UJM (voir le CR de ce CA déjà diffusé) .

Nous apportons donc tout notre soutien aux collègues de l'ENS qui refusent la disparition de leur établissement comme nous-mêmes refusons la disparition du nôtre.

Nous appelons aussi tous ceux qui refusent ce projet néfaste à ne pas se laisser prendre aux mirages de la communication creuse et vaine des docteurs Folamour de l'Université-cible et de l'Idex.

Nous les appelons enfin à partager ces informations, à prendre position à tous les niveaux pour demander le maintien de l'Université Jean Monnet avec sa personnalité morale et l'abandon du projet d'Université-cible dans le cadre de l'Idex, à transmettre ces positions à leurs syndicats ou aux élus des listes au CA « Sauvons l'UJM ! Non à la fusion ! », dans les AG de l'UJM et dans la mobilisation qui continue pour le retrait du projet de réforme des retraites.

**Le combat n'est pas terminé, il continue !**